



Proposé par la direction des pèlerinages  
du diocèse du Puy-en-Velay

# Pèlerinage à Paris

Du jeudi 8 au  
samedi 10 octobre 2026  
(3 jours / 2 nuits)



Organisé par



**Bipel**

Immatriculation IM035 100 040

PÈLERINAGES

# Le PROGRAMME du pèlerinage à Paris

## Jour 1

Jeudi 8 octobre 2026

### Le Puy-en-Velay ► Paris

**Départ en autocar vers Paris, depuis votre point de ramassage.**

#### Déjeuner au restaurant.

Trajet vers la **chapelle Notre-Dame de la Médaille miraculeuse**. Visite de la chapelle, lieu des apparitions de la Vierge à sainte Catherine Labouré en 1830. Sanctuaire emblématique de la rue du Bac, il invite à la prière et à la découverte du message de la Médaille miraculeuse, symbole de foi et de protection. Trajet à pied vers **l'église Saint-Sulpice**.

Découverte de l'église, qui offre un lieu de paix et de lumière. Chef-d'œuvre du baroque parisien, elle invite à la prière autant qu'à l'émerveillement devant ses trésors artistiques, dont les fresques de Delacroix et le célèbre gnomon solaire. Un havre spirituel au cœur de la capitale.

#### Messe en l'église Saint-Sulpice.

Trajet en autocar vers l'hébergement.  
Installation dans les chambres.

#### Dîner et nuit à l'hébergement.

## Jour 2

Vendredi 9 octobre 2026

### Paris



Cathédrale Notre-Dame.

#### Petit-déjeuner.

Nous nous rendons à **la cathédrale Notre-Dame**. Nous visiterons l'intérieur de la cathédrale, le plus fameux édifice religieux de la capitale. Sa construction par le peuple de Paris commença en 1163, en même temps que l'ancien Hôtel-Dieu, et s'acheva en 1300. Tout d'abord temple gallo-romain, basilique chrétienne puis église romaine, l'actuelle Notre-Dame fut fondée par l'évêque Maurice de Sully. (La visite guidée par les bénévoles est sous réserve de disponibilité. Le nombre de créneaux disponibles est faible. En cas d'indisponibilité, nous pouvons vous proposer un audioguide ou bien une visite guidée extérieure.)

#### Participation à la messe du jour de la cathédrale.

#### Déjeuner au restaurant.

Trajet à pied vers **la Sainte-Chapelle**.

Visite de la Sainte-Chapelle, chef-d'œuvre d'architecture gothique, situé au cœur de Paris sur l'Île de la Cité, réalisé en moins de 7 ans. La Sainte-Chapelle a été édifée au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle par Louis IX, futur Saint Louis, pour abriter les plus prestigieuses reliques de la Passion du Christ : la Couronne d'épines et le fragment de la vraie Croix. Répartis en 15 verrières de 15 m de hauteur, les vitraux des 1113 scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament racontent l'histoire du monde jusqu'à l'arrivée des reliques à Paris.

*Si le temps nous le permet, temps libre autour de la Sainte-Chapelle.*

Transfert vers l'hébergement.

#### Installation, dîner et nuit à l'hébergement.

## Jour 3

Samedi 10 octobre 2026

### Paris ► Le Puy-en-Velay



Place du Tertre à Montmartre.

#### Petit-déjeuner.

Déplacement vers **la basilique du Sacré-Cœur**.

Montée en funiculaire.

Visite guidée extérieure de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, surnommée le « mont des martyrs », car la tradition y fixe le lieu du martyr de saint Denis, premier évêque de Paris. Visite libre de l'intérieur de la basilique.

#### Messe dans une église aux alentours.

Balade dans **Montmartre**, en passant par la place du Tertre. De nombreux peintres y vendent leurs toiles, à côté des caricaturistes.

#### Déjeuner en restaurant.

Descente en funiculaire.

**Retour en autocar vers Le Puy-en-Velay et dépose à votre lieu de ramassage.**

*L'ordre des visites peut être soumis à modifications. Cependant, l'ensemble des visites et messes mentionnées au programme sera respecté.*

# PRIX ET CONDITIONS PARTICULIÈRES

## PRIX PAR PERSONNE

**560 €**

sur une base minimum  
de 40 personnes

**510 €**

sur une base minimum  
de 50 personnes

Supplément en chambre individuelle :  
**70 €** (en nombre limité).

### Ces prix comprennent :

- ✓ Le transport en autocar entre Le Puy-en-Velay et Paris et votre déplacement jusqu'au point de ramassage. Au Puy-en-Velay, possibilité de stationner gratuitement son véhicule sur le parking clos du transporteur.
- ✓ Les trajets en autocar sur place.
- ✓ L'hébergement en maison religieuse, sur la base d'une chambre à deux lits.
- ✓ La taxe de séjour.
- ✓ La pension complète, du déjeuner du premier jour au déjeuner du dernier jour.
- ✓ La mise à disposition d'audiophones pour toute la durée du pèlerinage.
- ✓ Les visites guidées comme suit :
  - jour 1 : mise à disposition d'un guide bénévole pour la visite de la chapelle de la Médaille miraculeuse ;
  - jour 2 : mise à disposition d'un audioguide ou d'un guide bénévole à la cathédrale Notre-Dame ;
  - jour 3 : mise à disposition d'un guide bénévole le matin.
- ✓ Le ticket pour le funiculaire de Montmartre aller/retour.
- ✓ Les droits d'entrée à la Sainte-Chapelle.
- ✓ L'assurance assistance et rapatriement Mutuaide Assistance.
- ✓ La Garantie annulation.
- ✓ Un sac à dos, un chèche et des étiquettes bagages.

### Ces prix ne comprennent pas :

- × Les pourboires pour les guides et le chauffeur.
- × Les offrandes de messes.
- × Les offrandes pour les communautés rencontrées et les intervenants extérieurs.
- × Toutes les dépenses à caractère personnel et autres prestations non mentionnées dans « Ces prix comprennent ».

### ■ Calcul des prix

Ces prix ont été calculés selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant...) connues en date du 9 février 2026. Conformément à la loi, le prix sera revalidé de façon définitive selon les conditions économiques en vigueur (montant des taxes, coût du carburant, etc.) et selon le nombre définitif d'inscrits à 35 jours du départ.

### ■ Formalités de police

**Chaque pèlerin de nationalité française** doit se munir d'une carte nationale d'identité en cours de validité.  
**Pour les pèlerins d'autres nationalités**, merci de contacter l'agence Bipel pour connaître les formalités administratives.

### ■ Date limite d'inscription

Le samedi 8 août 2026 (ou dès que possible).

### ■ Conditions de vente et d'annulation

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients. Les prix indiqués ci-dessus ont été calculés pour des groupes de 40 et 50 personnes et selon les conditions économiques connues en date du 9 février 2026.

Toute annulation doit être notifiée par lettre.

Des frais de 95 € seront retenus par personne, jusqu'à 61 jours du départ. Puis les versements effectués par le participant pourront être remboursés, sous déduction des frais suivants, en fonction de la date de l'annulation :

- entre 60 et 31 jours avant le départ, 25 % du montant total du voyage ;
- entre 30 et 16 jours avant le départ, 50 % du montant total du voyage ;
- entre 15 et 4 jours avant le départ, 75% du montant total du voyage ;
- à partir de 3 jours avant le départ, 100% du montant total du voyage.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement. Vous pouvez nous appeler au 02 99 30 58 28. Enfin, le cas échéant, nous vous remercions de confirmer l'annulation par écrit dès que possible : [bipel.france.italie@bipel.com](mailto:bipel.france.italie@bipel.com)

ORGANISATION TECHNIQUE BIPEL - IMMATRICULATION IM035 100 040

*Le service Garantie annulation, offert par Bipel (sur présentation d'un justificatif), prend en charge les frais d'annulation mentionnés ci-dessus pour toute raison médicale ou autre cas de force majeure (incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, le décès des ascendants et descendants...), dès l'inscription et ce jusqu'au jour du départ.*

# BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL\*

## Pèlerinage à Paris

**Du jeudi 8 au samedi 10 octobre 2026**

**À renvoyer à :** Direction des pèlerinages - Maison diocésaine La Providence  
4 boulevard Docteur Chantemesse - 43000 Le Puy-en-Velay  
Tél. 04 71 09 73 45 - Mail : [pelerinages@catholique-lepuy.fr](mailto:pelerinages@catholique-lepuy.fr)

**Prix par personne : 560 €** sur une base minimum de 40 personnes\*\*

**510 €** sur une base minimum de 50 personnes\*\*

Supplément en chambre individuelle (en nombre limité) : **70 €**

**Date limite d'inscription : le samedi 8 août 2026**

\* Bulletin valable pour UN SEUL VOYAGEUR (photocopies du bulletin acceptées). Inscription effective dès réception de ce bulletin, du règlement de l'acompte, accompagnés de la photocopie impérative de votre carte nationale d'identité en cours de validité (si problème, nous contacter) et suivant l'ordre de réception du courrier. Nous vous conseillons de conserver une photocopie de votre bulletin individuel d'inscription complété.

\*\* Le pèlerinage peut être annulé si ce nombre minimum de 40 participants n'est pas atteint.

Le pèlerin sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à indemnisation.

M.  Mme (cocher la case)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Nationalité : ..... Profession : .....

Téléphone (fixe et/ou portable) : .....

Courriel : .....

Nom, prénom et téléphone de la personne à avertir en cas d'urgence : .....

### Points de ramassage :

- Garage Hugon Tourisme (Le Puy-en-Velay - Zone artisanale de Taulhac)  Le Puy-en-Velay (centre ville, devant le Cinéma Ciné Dyke).  
 Saint-Georges-d'Aurac (arrêt de bus église)  Brioude (aire de covoiturage)

### Type de chambre souhaité :

Accepte de partager sa chambre avec : .....

Attention : si finalement personne ne peut partager votre chambre, le supplément chambre individuelle sera facturé.

Désire une chambre individuelle (sous réserve de disponibilité), avec un supplément de 70 € à régler avec l'acompte..

### Règlement :

Acompte à l'inscription : 160 € (en chambre partagée) ou 230 € (en chambre individuelle). Solde avant le 8 septembre 2026.

Quel que soit le mode de règlement, merci d'indiquer la référence du dossier : REF - 26FR2337

Règlement par chèque à l'ordre de "Direction des pèlerinages".

Règlement sécurisé en ligne sur notre site internet : <https://paiement.bipel.com/paiement>

### Formalités de police :

Chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'une carte nationale d'identité en cours de validité.

Pour les pèlerins d'autres nationalités, merci de contacter l'agence Bipel pour connaître les formalités administratives.

### Santé :

Prière de préciser tout handicap, allergie alimentaire, diabète, ou autre, afin que nous puissions organiser au mieux votre voyage.

.....  
Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription : merci de fournir un certificat médical daté de votre date d'inscription au voyage pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés.

Je m'engage au strict respect des normes sanitaires en vigueur au moment du voyage.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions particulières de participation, du prix et du contrat d'assurance.

### Conditions générales de vente :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente sur le site : <https://www.bipel.com/cgv>

Si je n'ai pas d'accès internet, je contacte l'agence Bipel par mail ou par téléphone afin de demander à les recevoir.

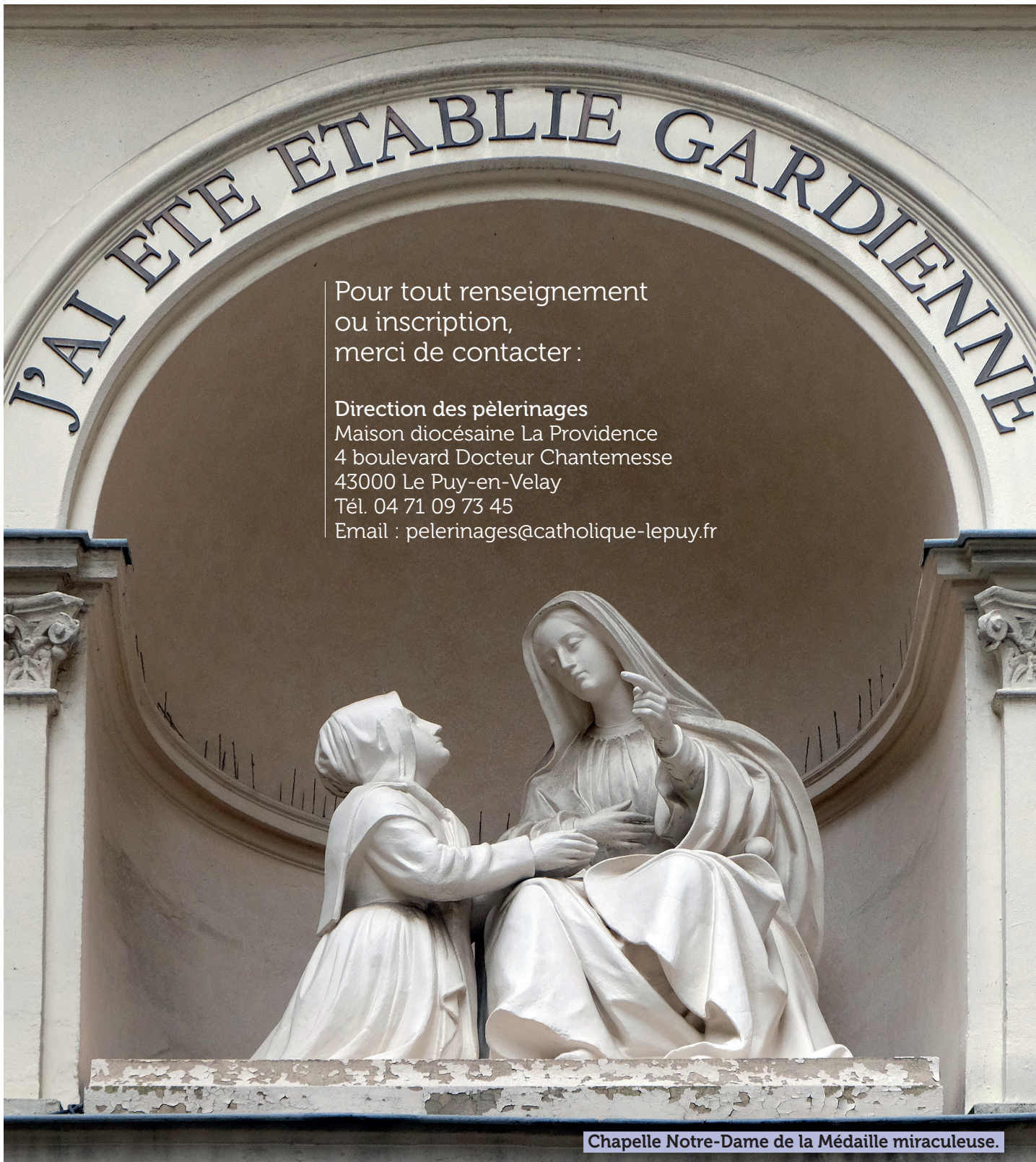
Politique de confidentialité : disponible sur le site Bipel (<https://bipel.com/politique-de-confidentialite/>)

Vos coordonnées sont destinées à Bipel afin de gérer votre inscription et votre participation au voyage. Elles pourront être transmises à nos prestataires d'organisation du voyage. Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer des informations de Bipel si vous avez donné votre consentement. Vous pourrez vous y opposer à tout moment. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6/01/1978 modifiée et au RGPD du 27/04/2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'à connaître le sort des données après la mort en vous adressant à l'adresse contact mail de Bipel.

Organisation technique Bipel - Immatriculation IM035100 040

Fait à ....., le...../...../.....

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"



Pour tout renseignement  
ou inscription,  
merci de contacter :

Direction des pèlerinages  
Maison diocésaine La Providence  
4 boulevard Docteur Chantemesse  
43000 Le Puy-en-Velay  
Tél. 04 71 09 73 45  
Email : [pelerinages@catholique-lepuy.fr](mailto:pelerinages@catholique-lepuy.fr)

Chapelle Notre-Dame de la Médaille miraculeuse.



**Notre agence Bipel  
à votre écoute**

27 b boulevard Solférino  
35 000 Rennes  
Tél. : 02 99 30 58 28  
Courriel : [bipel.france.italie@bipel.com](mailto:bipel.france.italie@bipel.com)



[www.bipel.com](http://www.bipel.com)

Immatriculation IM035 100 040

